

## ORDRE DU JOUR N°2

# Réunion du Comité de travail du Conseil scolaire catholique MonAvenir

**Le mercredi 18 janvier 2023**

**Par visioconférence ZOOM**

**18 h 30**

*Présences :*

*Nathalie Dufour-Séguin, présidence du Comité  
Geneviève Grenier, présidente du Conseil  
Dorothée Petit-Pas, vice-présidente du Conseil  
Estelle Ah-Kiow  
Donald Blais  
Melinda Chartrand  
Dominique Janssens  
Marcellin Kwilu Mondo  
Marcel Levesque  
Claire Thibideau  
Jo-Anne Thibodeau  
Région de Toronto Est – à combler  
Anaëlle Youbissi, élève conseillère  
Aurélien Meyer, élève conseiller*

*Membres du personnel :*

*André Blais, directeur de l'éducation  
Dereck Chin, chef des affaires  
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation  
Gina Kozak, surintendante de l'éducation  
Nicole Mollot, surintendante de l'éducation  
Albert Aazouz, directeur, Service des ressources matérielles  
Marie-France Crête, direction, Service de la pédagogie M à 12/leader de l'efficacité  
Chantal Perron, agente aux affaires du Service des relations corporatives et du Conseil*

*Invitée :*

*Françoise Valentin, Office de la qualité et de la responsabilité en éducation*

## **1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées**

### **1.1 Reconnaissance des territoires autochtones**

*Nous aimerions prendre un moment pour remercier et rendre hommage aux nombreux peuples autochtones de l'île de la Tortue qui résident sur les terres de la zone du Csc MonAvenir depuis des temps immémoriaux, notamment les nations Anishinabek, Haudenosaunee, et Wendat.*

*Ces terres sont régies par le Pacte de la ceinture wampum faisant référence au concept du « bol à une seule cuillère » visant à préserver et à partager pacifiquement les ressources de la région des Grands Lacs. Nous reconnaissons que le territoire des cessions des terres du Haut-Canada (1764-1862) et les Traités Williams (1923), nous permettent de jouir encore de nos jours de toutes les richesses que celui-ci nous offre. Pour honorer ces accords, nous assumerons notre responsabilité de respecter les traditions, les connaissances et les droits inhérents des peuples des Premières Nations, Métis et Inuit.*

*Le Csc MonAvenir reconnaît qu'aujourd'hui les descendants de nombreux peuples autochtones vivent et contribuent à la vitalité de la société à travers notre vaste territoire. Nous reconnaissons notre responsabilité de respecter et de prendre soin des terres et des eaux pour les générations futures.*

### **1.2 Prière d'ouverture**

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

*Motion :*

*Proposée par :*

*Appuyée par :*

*Que le Comité de travail adopte l'ordre du jour de la réunion du 18 janvier 2023, sous la forme présentée/modifiée.*

## **3. Déclaration de conflit d'intérêts**

## **4. Audition de contribuables/délégations**

## **5. Présentation**

### **5.1 Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) - Nouveaux outils numériques et analyse des tests (numératie)**

## **6. Adoption des procès-verbaux**

### **6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2022**

*Proposée par :*

*Appuyée par :*

*Que le Comité de travail adopte le procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2022, tel que présenté/modifié.*

**7. Affaires découlant des procès-verbaux**

*Sans objet.*

**8. Questions à l'étude**

**8.1 Rapport ÉDU.04-01/2023 – Tutorat en salle de classe (2021-2022 et 2022-2023)**

**8.2 Rapport ÉDU.03-01/2023 – Politiques révisées - ADM.1 – Installations scolaires sécuritaires et ADM.16 – Aires et structures de jeux sur les terrains d'école**

Motion :

*Proposée par :*

*Appuyée par :*

*Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique ADM.1 – Installations scolaires sécuritaires selon le rapport ÉDU.03-01/2023 intitulé « Politiques révisées – ADM.1 – Installations scolaires sécuritaires et ADM.6 - Aires et structures de jeux sur les terrains d'école » à la réunion du Conseil du 25 janvier 2023.*

*Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique ADM.16 - Aires et structures de jeux sur les terrains d'école selon le rapport ÉDU.03-01/2023 intitulé « Politiques révisées – ADM.1 – Installations scolaires sécuritaires et ADM.6 – Aires et structures de jeux sur les terrains d'école » à la réunion du Conseil du 25 janvier 2023.*

**8.3 Rapport IMM.02-01/2023 – Avancement des projets de construction**

**9. Avis de motion**

**10. Correspondances**

*Sans objet.*

**11. Questions diverses**

*Tel que stipulé lors de l'échange sur les bonnes pratiques à préconiser lors de réunions, les conseillers scolaires sont invités à acheminer leurs questions diverses **avant la rencontre** afin de permettre à l'administration d'obtenir les réponses à ces questions. La présidence d'assemblée pourra limiter le nombre de questions diverses posées à chaque réunion.*

**12. Motion de recevoir**

Motion

*Proposée par :*

*Appuyée par :*

*Que le Comité de travail reçoive en bloc, les documents déposés en réunion publique, à titre d'information et aux fins de discussion seulement :*

- *Rapport ÉDU.04-01/2023 – Tutorat en salle de classe (2021-2022 et 2022-2023)*
- *Rapport IMM.02-01/2022 – Avancement des projets de construction*

**13. Séance huis clos**

*Sans objet.*

**14. Date et heure de la prochaine réunion du Comité de travail**

*La prochaine réunion du Comité de travail se tiendra le 8 février 2023.*

**15. Levée de la réunion**